

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 19 OCTOBRE 2018

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 12/10/2018

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 26/10/2018

Délibération n° D-2018-364

**Logements de fonction - Actualisation de la liste des emplois
ouvrant droit à l'attribution d'un logement de fonction**

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Agnès JARRY, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Christine HYPEAU, Madame Carole BRUNETEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Madame Yamina BOUDAHMANI, Madame Fatima PEREIRA, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Josiane METAYER, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Elodie TRUONG, Monsieur Jacques TAPIN, Madame Isabelle GODEAU, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Secrétaire de séance : Michel PAILLEY

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Fabrice DESCAMPS, ayant donné pouvoir à Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Simon LAPLACE, ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique SIX, Monsieur Pascal DUFORESTEL, ayant donné pouvoir à Madame Josiane METAYER, Madame Monique JOHNSON, ayant donné pouvoir à Monsieur Alain PIVETEAU

Excusés :

Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Monsieur Romain DUPEYROU.

Pôle Ressources et Sécurité

Logements de fonction - Actualisation de la liste des emplois ouvrant droit à l'attribution d'un logement de fonction

Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

Suite à la parution du décret n°2012-752 du 9 mai 2012 et de l'arrêté du 22 janvier 2013 portant réforme du régime des concessions de logement de fonction, le conseil municipal a adopté lors de sa séance du 24 novembre 2014 la liste des emplois de la collectivité ouvrant droit à l'attribution d'un logement pour nécessité absolue de service à titre gratuit et la liste des emplois ouvrant droit à l'attribution d'un logement pour service d'astreinte moyennant une redevance mensuelle.

Il est toutefois rappelé que tous les cadres et agents occupant ces fonctions ne bénéficient pas automatiquement de ces dispositions qui doivent donner lieu à un arrêté individuel.

Quelques modifications de l'organisation de la collectivité ayant eu lieu et une précision ayant été apportée par la jurisprudence concernant la police municipale, il est nécessaire d'actualiser ces listes comme suit :

- Retrait de la liste d'un emploi de directeur général adjoint qui n'existe plus dans la collectivité ;
- Retrait de la liste des emplois ouvrant à un logement pour nécessité absolue de service de l'emploi de chef du service de la police municipale et ajout de cet emploi sur celle des emplois ouvrant droit à l'attribution d'un logement pour service d'astreinte.

Dans les deux cas, la modification est susceptible d'alléger la charge pesant sur la commune.

Compte tenu de la nature technique des modifications (mise en conformité avec les faits et avec la jurisprudence), le comité technique n'a pas été saisi de ce projet.

Il est demandé au conseil municipal de bien vouloir :

- fixer après la modification décrite ci-dessus la liste des emplois de la collectivité ouvrant droit à l'attribution d'un logement pour nécessité absolue de service à titre gratuit ;
- fixer après les modifications décrites ci-dessus la liste des emplois de la collectivité ouvrant droit à l'attribution d'un logement pour service d'astreinte moyennant une redevance mensuelle.

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGÉ
L'Adjoint délégué

Signé

Lucien-Jean LAHOUSSE

Annexe à la délibération du Conseil municipal du 19 octobre 2018
Logements de fonction - Actualisation de la liste des emplois ouvrant droit à l'attribution d'un logement de fonction

1/ Liste des emplois ouvrant droit à l'attribution d'un logement pour nécessité absolue de service

Conseil municipal du 19/10/2018

Concierge	<ul style="list-style-type: none">- Permanence téléphonique en dehors des heures normales de travail- Assurer la sécurisation des bâtiments de l'Hôtel de Ville et de ses annexes- Ouverture et fermeture des portes de l'Hôtel de Ville et de ses annexes
Gardien du stade de la Venise Verte	<ul style="list-style-type: none">- Assurer la surveillance et le fonctionnement de l'installation sportive en dehors des heures normales de service- Renseigner, accueillir et orienter le public et ainsi assurer la continuité du service public
Gardien du stade Espinassou	<ul style="list-style-type: none">- Assurer la surveillance et le fonctionnement de l'installation sportive en dehors des heures normales de service- Renseigner, accueillir et orienter le public et ainsi assurer la continuité du service public
Gardien du stade ASPTT	<ul style="list-style-type: none">- Assurer la surveillance et le fonctionnement de l'installation sportive en dehors des heures normales de service- Renseigner, accueillir et orienter le public et ainsi assurer la continuité du service public
Gardien de la salle Omnisports	<ul style="list-style-type: none">- Assurer la surveillance et le fonctionnement de l'installation sportive en dehors des heures normales de service- Renseigner, accueillir et orienter le public et ainsi assurer la continuité du service public

2/ Liste des emplois ouvrant droit à l'attribution d'un logement

pour service d'astreinte

Conseil municipal du 19/10/2018

Directeur Général des Services	<ul style="list-style-type: none">- Participer au dispositif d'astreinte de décision de la collectivité- Assurer la mobilisation de l'ensemble des directions de la Ville de Niort en cas d'urgence, de crise ou de réquisition- Exercice de pouvoir de police du Maire / supervision de l'action de la Police municipale / relations avec les autorités civiles et judiciaires
Directeur Général des Services Techniques / Directeur Général Adjoint en charge du Pôle Cadre de Vie et Aménagement Urbain	<ul style="list-style-type: none">- Suppléer le Directeur Général des Services- Participer au dispositif d'astreinte de décision de la collectivité- Assurer la mobilisation des directions que le titulaire du poste encadre en cas d'urgence, de crise, de réquisition notamment au regard de certaines compétences : sécurité des biens et des personnes, prise de décisions urgentes engageant la responsabilité de la Ville notamment en matière de voirie, d'espaces publics, propriétés communales, cours d'eau, ouvrages d'art et ouvrages hydrauliques- Assurer la coordination avec les services techniques du Département, de la Communauté d'Agglomération et des autres acteurs publics et privés (cessionnaires)
Directeur Général Adjoint en charge du Pôle Ressources et Sécurité Civile	<ul style="list-style-type: none">- Suppléer le Directeur Général des Services- Participer au dispositif d'astreinte de décision de la collectivité- Assurer la mobilisation des directions que le titulaire du poste encadre en cas d'urgence, de crise, de réquisition notamment au regard de certaines compétences : gestion des risques majeurs et sanitaires, informatique et téléphone, logistique intérieure et achats, mobilisation du personnel, sécurité du travail
Directeur Général Adjoint en charge du Pôle Vie de la Cité	<ul style="list-style-type: none">- Suppléer le Directeur Général des Services- Participer au dispositif d'astreinte de décision de la collectivité- Assurer la mobilisation des directions que le titulaire du poste encadre en cas d'urgence, de crise, de réquisition notamment au regard de certaines compétences : mobilisation des équipements sportifs, interventions sociales, élections, maintien à domicile, affaires scolaires
Chef de service de la Police municipale	<ul style="list-style-type: none">- Assurer la continuité du service de Police municipale sur l'ensemble du territoire communal